Motions

Ce projet prestigieux—qui permettra peut-être au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) ou au premier ministre (M. Mulroney) de saluer le passage du satellite ou d'aller couper un ruban à Cap Canaveral, ou quelque chose du genre—est en train de modifier considérablement le programme spatial du Canada.

Le comité lui-même a trouvé que le programme Radarsat était beaucoup plus avantageux à bien des égards. Le comité a déclaré que Radarsat satisfait à tous les objectifs pertinents du programme spatial canadien; qu'il va utiliser et élargir le savoir-faire canadien en matière de télédétection; qu'il va confirmer la position du Canada en matière de collaboration internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace, en particulier parce ce sera un programme piloté par le Canada; qu'il va assurer des retombées socio-économiques considérables aux Canadiens et cela, pas seulement grâce à la vente d'équipement technique ou de savoir-faire.

On a signalé qu'une bonne partie de l'équipement technique pour Radarsat serait probablement située ou construite en Ontario et au Québec, mais que les données de gestion des ressources profiteraient probablement à toutes les régions du pays, en particulier aux régions éloignées où les ressources se font plutôt rares. Ensuite, le Canada et les Canadiens en général vont bénéficier du système Radarsat, car il va permettre de renforcer les prétentions canadiennes de souveraineté dans l'Arctique et notamment dans les régions arctiques qui sont formées de glace et non de terre.

Il est sûr et certain que la surveillance par satellite constitue, pour le Canada, la manière la moins coûteuse et probablement la plus efficace d'exercer sa souveraineté sur les eaux septentrionales de l'Arctique, car la construction de huit ou dix sousmarins nucléaires dépasserait 8 milliards de dollars, soit le coût total du projet de station spatiale.

Je reconnais que dans sa réponse, le gouvernement s'est dit en faveur du programme Radarsat, sous réserve des accords qu'il doit conclure avec nos partenaires, le Royaume-Uni et les États-Unis, ce dont je me réjouis. Toutefois, le comité a fixé au gouvernement un ordre de priorités; comme les ministériels sont majoritaires au sein du comité, ils ne pouvaient sans doute pas rejeter entièrement la participation du Canada à la station spatiale. Ils ont nettement indiqué au gouvernement la priorité à suivre.

Par ailleurs, le comité s'est préoccupé des conséquences que le programme spatial pourrait avoir sur le plan militaire. Pour ma part, la réponse du gouvernement à ce propos ne me satisfait pas.

Le comité précise dans ses recommandations que le gouvernement doit s'entendre avec les États-Unis sur l'utilisation militaire de la station spatiale. En lisant bien le rapport du comité, on trouve la phrase suivante: «Le comité juge inacceptable une utilisation ouvertement militaire de la station spatiale». Que peut y faire le ministre? Le protocole d'entente dont il va bientôt saisir le Cabinet prévoit que si les Américains tentent d'utiliser la station spatiale à des fins trop ouvertement militaires, nous pourrons leur demander de racheter notre part. N'est-ce pas ridicule?

Autrement dit, nous n'avons pas d'engagement précis de la part des Américains. Avant de se lancer dans le projet de station spatiale, en effet, le Canada aurait dû obtenir que les États-Unis s'engagent de façon nette et catégorique à ne pas utiliser la station spatiale dans le cadre de leur programme de guerre des étoiles.

Des scientifiques m'ont dit que le programme de guerre des étoiles était sans doute irréalisable sur le plan scientifique. Ils ont probablement raison. On ne peut pas fabriquer d'ordinateurs à cette fin, c'est impossible. Néanmoins, on aurait dû en obtenir l'assurance des Américains eux-mêmes, au lieu de se trouver dans cette situation fâcheuse où nous pourrions exiger un remboursement si jamais ils utilisaient la station d'une manière qui nous déplaise. Telle semble être, à l'heure actuelle, la voie dans laquelle le gouvernement s'est engagé.

Le comité affirme en outre que les expériences en vue de la mise au point de systèmes d'armement, y compris l'initiative de défense stratégique, ne doivent pas être effectuées à la station spatiale. Que répond le gouvernement? Il déclare qu'il ne conviendrait pas de discuter en détail de ces conditions sur les fins militaires. Le gouvernement a cependant nettement exposé sa position sur l'utilisation militaire possible de la station spatiale.

Le gouvernement veut s'assurer que toute utilisation militaire de la station spatiale se conforme au droit international et respecte les obligations que tous les participants au projet de station spatiale ont prises par traité. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie fait signe que oui, monsieur le Président. J'aimerais savoir quelles sont ces obligations.

Le secrétaire Gorbatchev et le président Reagan ont eu une réunion au sommet, la semaine dernière, qui a réjoui des gens du monde entier, mais au sujet du traité sur les missiles antimissiles, qui régit effectivement les expériences dans l'espace pouvant servir pour l'IDS, pour la guerre des étoiles, ils sont restés sur leur position. Ils ont simplement affirmé que les deux pays respecteraient les obligations prises dans les traités.

Il est intéressant d'entendre le Canada reprendre le fauxfuyant des faucons de droite du Pentagone pour ne pas dire qu'ils feront comme bon leur semblera et qu'ils se fichent du traité ABM. Le gouvernement semble donner son aval à cette interprétation.

En ce qui concerne en outre le dépassement de coûts, dont j'ai déjà parlé, le gouvernement déclare, en substance, qu'il est relié à la question générale de l'équilibre à maintenir à l'intérieur du programme spatial canadien. Le ministre a raison sur ce point. La réponse dit ensuite qu'aucun gouvernement ne peut garantir que les dépassements de coûts d'un projet n'influeront pas sur d'autres programmes. En d'autres termes, étant donné que la majeure partie des crédits pour le programme spatial sont consacrés à la station spatiale, les dépassements de coûts pour la station vont probablement accaparer les fonds qui auraient dû être affectés à d'autres fins.